

Licence à distance: cavej ou agorassas?

Par **Cianalex**, le **15/07/2017** à **21:39**

Bonsoir,

Je souhaite reprendre des études à distance (licence), après m'être renseigné, je vois que l'université Paris 2 propose son propre service d'études à distance, mais il y a aussi le CAVEJ...

Quelle est la différence entre les deux?

Merci

Par **flo97437**, le **20/07/2017** à **12:34**

Bonjour,

J'ai été admise en L2 de droit à IED PARIS 8. En effet, depuis quelques temps je souhaite suivre des cours de droit car je travaille dans le juridico-socio depuis 5 ans.

Étant donné, que je suis salariée, mon choix a été porté sur un cursus à distance. Bien évidemment, j'ai conscience que le travail ne sera pas le même car il faudra que je trouve du temps dans mon emploi du temps de guerrière.

C'est pour cela, que je préfère travailler la L1 seule avec les cours que j'ai pu trouver sur internet même si j'ai eu une équivalence pour la L2.

Est-ce qu'il y a des étudiants en L1 de l'année dernière qui aurait l'amabilité de me donner quelques conseils svp?

Dans l'attente de vous lire.....

Par **Isidore Beautrelet**, le **20/07/2017** à **15:09**

Bonjour

@flo97437 : J'ai supprimé les messages identiques que vous aviez postés sur d'autres sujets. Cela s'appelle du flood et c'est contraire à notre charte.

Merci pour votre compréhension